




FONSIS



2021  
Rapport annuel



# Aujourd'hui, demain.



La Casamance se situe au Sud du Sénégal. C'est dans cette région que le FONSIIS développera l'Agropole Sud, projet phare de transformation agroindustrielle du Plan Sénégal Emergent.

Ce rapport présente les activités 2021 du Fonds Souverain d'Investissements (FONSIIS) du Sénégal et leurs impacts. Conformément à l'OHADA, un rapport financier a été établi et communiqué à son actionnaire unique, l'Etat du Sénégal.

This report presents the 2021 activities of the Sovereign Investment Fund (FONSIIS) of Senegal and their impacts. It is exclusively written in French.

In accordance with OHADA, a financial report was prepared and communicated to its sole shareholder, the State of Senegal.



<b>Dénomination</b>	<b>Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONISIS)</b>
<b>Année de création</b>	2013
<b>Identité juridique</b>	Société Anonyme RCCM : SN DKR 2013 B 16770 ; NINEA : 004912269
<b>Capital</b>	3 000 000 000 Francs FCFA
<b>Structure et Gouvernance</b>	Etat du Sénégal actionnaire à 100% ; Principaux organes de gouvernance : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conseil d'administration, avec des comités spécialisés</li><li>▪ Comité de direction</li></ul>
<b>Stratégie d'Investissement</b>	Secteurs stratégiques définis dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) Modalités d'investissement : prise de participation en fonds propres et quasi fonds propres : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ticket d'investissement minimum : 300 millions de FCFA</li><li>▪ Investissement dans des PME : au minimum de 20% des ressources</li></ul>
<b>Géographie prioritaire</b>	Sénégal



# Sommaire

- **Page 05 : Le Conseil**

- Page 07 : Le message de la Présidente du Conseil d'administration

- Page 09 : Le message du Directeur Général

- **Page 10 : Les activités**

- Page 11 : Renforcer les liens

- Page 13 : Renforcement de la gouvernance

- **Page 16 : Les partenariats**

- **Page 24 : Le portefeuille**

- Page 27 : Financer davantage et mieux

- Page 32 : Contribuer à la souveraineté alimentaire

- Page 35 : Contribuer à la souveraineté sanitaire et pharmaceutique

- Page 38 : Contribuer au développement d'une énergie plus disponible, plus propre et moins chère

- Page 40 : Contribuer à la disponibilité de l'eau potable en quantité suffisante

- Page 43 : Contribuer au développement d'infrastructures clés

- **Page 45 : Les impacts**

- **Page 51 : Les perspectives**



# Le Conseil

---

Le Conseil d'administration du FON SIS a évolué en 2021.

La Présidence de la République et le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération ont désigné de nouveaux représentants.

Mme Gnounka Touré Diouf, Ministre Conseiller a remplacé M. Abdoulaye Diop, Ministre Conseiller, suite à sa nomination à la Présidence de la Commission de l'UEMOA.

Le Conseil a également accueilli M. Lamine Lo, Directeur des Financements et des Partenariats Public-Privé du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

# Le Conseil d'administration

**Me Nafissatou Diop CISSE**

Présidente du Conseil d'administration

**Mme Gnounka Touré DIOUF**

Ministre

Conseiller Economique du Président de la République

**M. Aliou NDIAYE**

Secrétaire Général

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

**M. Lamine LO**

Directeur des Financements et des Partenariats Public-Privé

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

**M. Papa Demba DIALLO**

Directeur Général

FONSIS

# Le message de la Présidente du Conseil d'administration

En 2013, le Conseil d'administration a été nommé, suite à la création du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques FONISIS. En huit ans, le Conseil a eu à examiner les différents textes de gouvernance et les projets d'investissements du FONISIS.

En 2021, en validant l'autorisation de céder une des participations du FONISIS, le Conseil d'administration lui accordait la possibilité de réaliser la dernière étape du cycle d'investissement.

La vente des parts détenues par le FONISIS dans la société SENERGY PV SA, qui exploite la centrale solaire de Santhiou Mékhé, confirme plusieurs réalités. L'attractivité du marché sénégalais pour des opérations d'investissement en capital, la pertinence du Fonds souverain de développement, et l'orientation volontariste de l'Etat à se doter de cet outil pour renforcer notre économie et le secteur privé.

Si au démarrage de ses activités, le FONISIS a travaillé avec les acteurs du secteur privé, national et international, à travers le co-développement et le co-

investissement, il joue désormais un nouveau rôle.

A côté du portage des parts de l'Etat, le FONISIS porte celles du secteur privé dans certains Partenariats Public Privé (PPP). Ce mécanisme a permis aux salariés du secteur de l'Eau de pouvoir s'organiser durant ces deux dernières années, en vue de leur entrée dans le capital de SEN'EAU. Ce même mécanisme pourra être mis en œuvre dans d'autres projets comme le Bus Rapid Transit (BRT).

La restructuration, autre axe d'intervention du FONISIS, s'est matérialisée par l'entrée au capital de MediS Sénégal, projet inscrit au programme de relance de l'économie sénégalaise (PAP 2A). La plus grande usine pharmaceutique du pays était à l'arrêt depuis janvier 2020.

En 2021, le FONISIS a renforcé son activité de fonds de fonds.

En effet, plusieurs fonds d'investissements et véhicules de financement ont été mis en place, en prélude à la nouvelle stratégie 2022-2026 du Fonds souverain.

Cette accélération a été possible grâce à la confiance renouvelée de son écosystème : son actionnaire l'Etat, les ministères de tutelle en charge de l'Economie et des Finances, les ministères sectoriels, les institutions internationales, les banques de développement et les partenaires au développement.

Cette confiance devra être honorée au quotidien par les équipes du FONNIS. La résilience, dont elles ont su faire preuve depuis la création du Fonds souverain, devra rester le maître-mot.

En effet, en cohérence avec la loi relative à la répartition des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures, l'adoption de la loi portant réorganisation du FONNIS officialisera son évolution d'un fonds de

développement vers un Fonds souverain de développement et d'épargne. Cette nouvelle page de l'histoire du FONNIS ne sera réussie qu'à travers la mise en œuvre d'une excellence opérationnelle, par une équipe consciente de la haute honorabilité de sa mission et des responsabilités en découlant, et qui tient compte de la satisfaction de ses parties prenantes.

Elles pourront compter sur l'appui du Conseil d'administration, dont les membres continueront à les guider et orienter pour une consolidation des acquis et la réussite de la mise en œuvre du plan stratégique 2022-2026.

Le rapport ci-après repasse en revue les réalisations 2021 dans les différents domaines d'activités et annonce les perspectives 2022. Bonne lecture.

**Me Nafissatou Diop CISSE**

Présidente

du Conseil d'administration



# Le message du Directeur Général

L'année 2021 marque la huitième année d'activité du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques. Adhérent aux Principes de Santiago, le FONISIS a aligné sa stratégie sur le Plan Sénégal Emergent, le référentiel économique du pays.

Ainsi, conformément au mandat qui lui a été donné, le FONISIS a agi en tant que fonds de développement, en attendant la mise en place du Fonds Intergénérationnel, dont la gestion lui sera confirmée par le Président de la République. L'évolution de la loi FONISIS est en cours à cet effet.

Durant ces huit années, le FONISIS a connu des succès et des difficultés dans les mises en œuvre. Ces challenges au quotidien de l'investisseur privé, le FONISIS les a vécus et a pu ainsi contribuer aux évolutions légales et réglementaires initiées par les Autorités. Cela confirme la pertinence de l'outil comme instrument de développement, mais également la qualité des hommes et des femmes qui y ont contribué depuis sa mise en place.

Le Fonds souverain, à fin décembre 2021, a un portefeuille réparti dans 5 macro secteurs prioritaires : Agrobusiness, Santé & Pharma, Eau & Energie, Infrastructures & Transport, Fonds & Véhicules de financement.

Si le FONISIS s'est focalisé durant ses premières années à constituer ce portefeuille, ce dernier présentait à fin décembre 2020, un risque de

concentration sur le secteur énergie avec 4 centrales solaires.

En 2021, le FONISIS a réalisé sa première sortie, avec la cession à Meridiam de ses parts dans la centrale solaire de SENERGY. Cette opération conclue, 4 ans après la mise en production, a permis de réaliser une performance au-delà de la moyenne habituellement observée en Afrique, selon les données de l'Agence Internationale pour les Energies renouvelables.

Une clause de réserve permet au secteur privé national, s'il se manifeste jusqu'à la fin du premier semestre 2022, de détenir une quote-part des anciennes actions du FONISIS.

Autre fait majeur de 2022, la signature d'accords stratégiques pour le financement. Nous pouvons citer entre autres, les accords avec Africa Finance Corporation (AFC) et West African Energy (WAE) pour le développement du réseau national de transport de gaz naturel par pipelines.

Le FONISIS a également été très actif dans le cadre de son activité de financement du secteur privé. En effet, 2021 a vu l'activité Fonds & Véhicules de financement gagner en ampleur, avec la mise en place à hauteur de 20 milliards de FCFA (30 millions d'euros) du fonds Oyass Capital et un accord avec Afreximbank à hauteur de 50 millions USD de co-financement de projets identifiés via FPI, véhicule du FONISIS dédié au développement de projets d'infrastructures.



# Les activités

---

La persistance de la COVID-19 a été un élément marquant de 2021. Toutefois, les règles sanitaires érigées ont permis à l'économie de mieux fonctionner, la circulation des personnes et des biens n'ayant pas été autant affectée que la première année de la pandémie.

Le PAP 2A, validé en septembre 2020, a permis d'identifier les secteurs à prioriser dans le cadre de la relance et un retour vers les trajectoires initiales de croissance.

Les perspectives de croissance ont été revues à la hausse par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération de 3,5% à 5%.

# Renforcer les liens

Le FONISIS a continué en 2021 à renforcer les liens avec ses parties prenantes.

Ainsi, il a participé à des événements institutionnels, dont ceux organisés par le Conseil Economique, Social et Environnementale (CESE) ou le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT), mais aussi à des rencontres sectorielles comme le Forum de l'Industrie pharmaceutique ou encore de l'Elevage.

Le FONISIS a mené également des actions touchant autrement à ses activités : l'accompagnement de la formation.

## **Programme de renforcement des compétences des étudiants**

Le FONISIS a continué à animer son programme mis en place pour contribuer à la vulgarisation de l'investissement en capital dans les institutions de formation.

La cohorte de 2021 a été réduite du fait du contexte sanitaire. Les étudiants reçus sont issus d'instituts de formation sénégalais et étrangers, et durant leur séjour, ils ont pu être accueillis au sein des équipes d'investissement et de stratégie.

## **Masterclass sur l'investissement en capital**

Le FONISIS a animé un Masterclass au niveau de la BEM Management School de Dakar en avril 2021.

La séance a permis d'éclairer sur la vision économique du Sénégal traduite dans le Plan Sénégal Emergent et de mettre en exergue le rôle des Fonds souverains et des acteurs de l'investissement en capital dans le développement économique, en particulier dans la réalisation des souverainetés alimentaire, sanitaire et industrielle.

## Financement du Travail décent

Le Fonds souverain est intervenu pour la deuxième année consécutive dans le programme de formation *Financer le Travail décent* du Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cette séance a été l'occasion d'informer sur son modèle d'investissement et ses réalisations, montrant ainsi les bénéfices du renforcement du secteur privé par les instruments d'un Etat.

## Consolider l'esprit d'équipe

Plusieurs évènements ont permis de se rassembler en dehors des activités

quotidiennes dans un contexte encore marqué par la COVID-19, la pandémie limitant les possibilités d'activités sociales.

Le FONDIS a participé aux événements phares du MEPC sur le Genre, dont la Journée internationale des droits de la femme et a contribué au Rapport Genre du ministère.

Le Ramadan a été l'occasion d'offrir à ses parties prenantes et aux membres de son équipe un panier de *ndogou* dans la tradition du partage.

La fin d'année a été une autre occasion de consolider l'esprit d'équipe, afin d'apprécier les résultats de l'année, dont la désignation du FONDIS aux *Financial Afrik Awards*, et de mieux se mobiliser pour l'année à venir



**Le FONDIS a été désigné le 18 décembre 2021, Fonds d'investissement de l'année, à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition des *Financial Afrik Awards* tenue à Nouakchott. Le DG du FONDIS recevant la distinction du Ministre en charge de l'Economie mauritanienne.**



# Renforcement de la gouvernance

La gouvernance est le socle de la performance des organisations. Aussi, le FON SIS y accorde-t-il une grande importance pour renforcer son propre fonctionnement et celui des investissements qu'il réalise.

## Mise en place du Comité ESG

Le Comité ESG – Environnement, Social et Gouvernance – est un organe émanant du Conseil d'administration auquel il rend compte. Le Comité supervise la mise en œuvre de la politique ESG, ses révisions, ses améliorations et ses modifications périodiques.

Le Comité est chargé entre autres :

- d'approuver la politique ESG validée par le Directeur général ;
- de proposer des recommandations sur la stratégie ESG du FON SIS ;
- de superviser la mise en œuvre de la politique et les plans d'actions annuels visant à améliorer les pratiques ESG
- de préparer un rapport annuel sur les performances ESG du FON SIS ;
- de coordonner la formation du personnel à la politique et aux procédures en matière d'ESG.

## Mise en place d'une Charte des partenaires

Le FON SIS a mis en place d'une Charte des partenaires, visant à assurer une compréhension mutuelle des conditions d'établissement et de pérennisation d'une collaboration fructueuse.

La Charte répond à une démarche de partage de principes liés à :

- la déontologie, la bonne gouvernance et l'éthique ;
- la promotion du financement à impact économique sur les femmes ;
- la protection des droits des enfants et des personnes sensibles ;
- le respect des principes ESG (environnement, social et gouvernance).

## Renforcement de la gestion des risques

Dans l'optique d'une amélioration de la qualité de ses services, le FON SIS a en 2021, nommé un responsable en charge du financement des PME.

Ce dernier a pour rôle, entre autres, d'identifier la documentation, les pratiques, ainsi que les plateformes et les outils contribuant à une meilleure appréciation de la solvabilité des PME en contact avec le Fonds souverain pour un financement ou un partenariat.

Son activité vise à renforcer la solidité des processus d'analyse, d'évaluation et de gestion des risques financiers

En 2021, le Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) a été identifié et l'accès à ses services mis en œuvre.

Le FONDIS a également entamé des échanges avec la Cellule nationale de traitement des financières (CENTIF), cellule de renseignement financier qui joue un rôle central dans le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

## L'évolution du cadre légal et réglementaire

L'année 2021 a vu des changements majeurs dans le cadre de l'exercice de l'investissement en capital au Sénégal et dans l'espace de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Des réformes ont été mises en œuvre, notamment :

- l'instruction n°66 du CREPMF relative aux organismes de placement collectif (OPC) et leurs sociétés de gestion sur le marché financier régional de l'UMOA adoptée le 16 décembre 2021 ;
- l'adoption de la loi n°2021-31 portant Code de l'électricité au Sénégal.

Les réformes à suivre en 2022 :

- La loi relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures,
- La nouvelle loi portant réorganisation du Fonds souverain FONDIS
- Le Code des investissements qui vise à mettre en place un package unique de l'investisseur, quel que soit le secteur économique.
- Les réformes sectorielles Santé, l'Industrie pharmaceutique, l'hydraulique rurale.



## Focus sur le forum annuel des Fonds souverains 2021 : un nouveau chapitre



Le Forum international des Fonds souverains a tenu sa rencontre annuelle le 2 novembre 2021.

Le FONSIS a participé, comme en 2020, à la session *Africa Dialogue*, qui vise à favoriser le partenariat entre les Fonds souverains africains et à éclairer leurs pairs non encore présents sur le continent sur les modèles d'investissement qui y ont cours, ainsi que les réformes initiées.

Les autres sujets évoqués ont porté sur :

- L'intégration du changement climatique et les questions relatives à l'ESG dans les stratégies d'investissement ;

- Les solutions pour avoir un impact plus important et faire avancer l'agenda climatique au profit des générations futures ;
- Les défis de l'investissement pendant la pandémie de COVID-19 et de son impact durable sur leur façon de travailler.

L'élection d'un nouveau Conseil d'administration a permis de désigner pour la première fois des membres non-fondateurs : Ithmar Capital du Maroc, China Investment Corporation (CIC), GIC de Singapour, et BPIFrance.

La prochaine réunion annuelle aura lieu à Bakou en 2022.



# Les partenariats

---

En 2021, le Fonds souverain a continué à œuvrer avec son écosystème. Si de nouveaux partenariats ont été signés, d'autres ont été renforcés, confirmant la confiance des parties prenantes.

Ainsi, dans ses différents macro secteurs prioritaires, des accords emblématiques ont été signés dont :

- le développement de projets majeurs d'infrastructures ou d'énergie ;
- la mise en place de fermes d'aquaculture industrielle ;
- le développement d'infrastructures médicales ;
- la mise en œuvre du projet de financement par les fonds ou véhicules d'investissement.



## Contribution à la souveraineté énergétique

# Accord de développement pour le Réseau Gazier du Sénégal



Le FONSIS a signé le 1<sup>er</sup> avril 2021, avec des partenaires majeurs sénégalais et africains, un accord pour le développement et le financement du réseau de gazoducs devant transporter le gaz.

En effet, West African Energy (WAE) et Africa Finance Corporation (AFC), ont rejoint le FONSIS et la société Réseau Gazier du Sénégal (RGS)\*, dans la phase de développement de l'infrastructure nationale de transport de gaz par pipeline au Sénégal portée par cette dernière. Cet accord couvre les activités de développement qui vont des études techniques et financières au bouclage financier.

Cette collaboration permettra en outre d'identifier les partenaires maître d'œuvre et les consultants nécessaires, ainsi que la sécurisation d'un financement pour la construction du réseau de gazoducs.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence de :

- M. Samuel Amete SARR, Directeur Général de WAE,
- M. Samaila ZUBAIRU, Président Directeur Général AFC,
- M. Amadou WADDA, Senior Director AFC, Project Development & Technical Solutions,
- M. Papa Demba DIALLO, Directeur Général du FONSIS.

\*RGS, détenue par PETROSEN, Senelec et le FONSIS, a été créée en novembre 2019.

## Contribution à la souveraineté alimentaire

# Signature de l'accord pour accélérer le développement de l'aquaculture



Sous la présidence du Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, le FONSI, l'Agence Nationale pour l'Aquaculture (ANA), le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS) et l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) ont signé une convention relative au financement, à la conception et à la gestion de fermes aquacoles industrielles marine et continentale.

La cérémonie de signature a eu lieu le 11 mai 2021 et entre dans le cadre de la mise en œuvre du Développement Accéléré de l'Aquaculture, l'un des 27 projets phares du Plan Sénégal

Emergent (PSE)

Il s'agira ainsi, à travers AQUAPOLES, la société d'exploitation créée à cet effet par le FONSI, de développer :

- deux fermes, marine et continentale, d'une capacité totale de 10.000 tonnes à terme ;
- une industrie locale de production d'aliment de poissons, en collaboration avec les opérateurs industriels sénégalais. La facilitation de l'accès des fermes familiales et communautaires à des intrants de qualité et à moindre coût favorisera le développement de la filière.

## Contribution à la souveraineté alimentaire 200 millions investis dans la rizerie Rassoulna



Le FONSI, à travers son véhicule dédié aux PME agricoles, le Fonds Agri, a signé un accord d'investissement d'un montant de 200 millions de francs CFA le 13 août 2021 à Saint-Louis.

Cet investissement va permettre à Rassoulna d'étendre ses activités en renforçant son parc de machines agricoles et en élargissant son offre de services aux entreprises agricoles de

la Vallée (le nord du Sénégal).

Cette collaboration entre deux entités de l'Etat, l'une technique (la SAED\*) et l'autre financière (le FONSI), permet de répondre aux besoins des acteurs et contribue au développement d'un secteur privé fort.

Rassoulna est le deuxième investissement réalisé par le FONSI dans le Delta du Fleuve Sénégal.

\*Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta du Fleuve Sénégal

## Contribution à la souveraineté sanitaire

# Le FON SIS en charge du projet du nouvel hôpital de Tivaouane



Le ministère de la Santé a signé un accord avec le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques le 13 août 2021.

L'accord prévoit que le FON SIS va construire un hôpital de niveau 2, avec des services de pointe répondant aux besoins de la ville de Tivaouane et de ses environs.

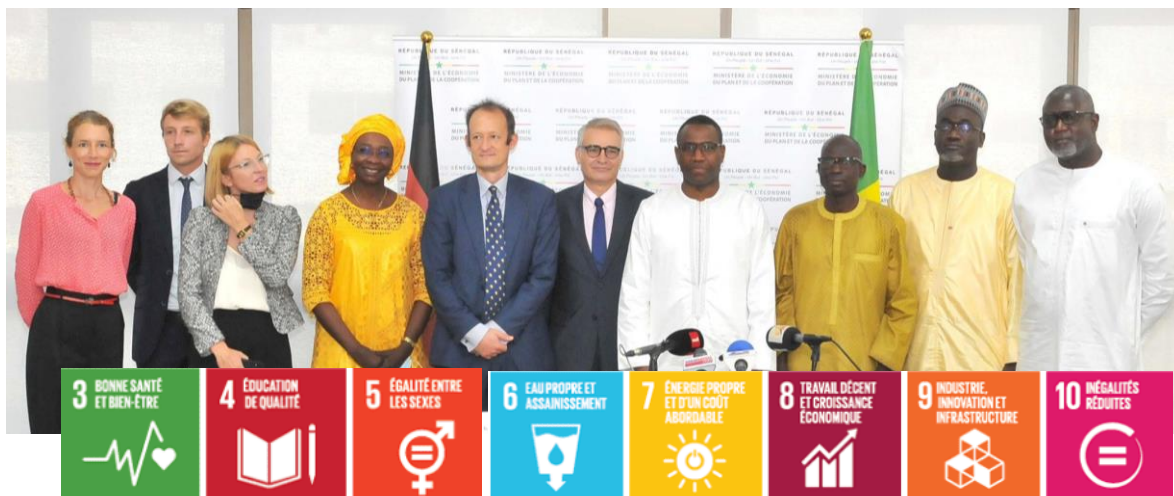
En mettant en place cette structure

moderne, l'Etat matérialise son ambition de renforcer le plateau sanitaire de la ville, qui, du fait de sa position stratégique et son caractère religieux accueille chaque année à l'occasion du Gamou des pèlerins venant de tous horizons.

La cérémonie a été coprésidée par le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, M. Amadou Hott.



## Signature de la convention de financement entre l'Etat du Sénégal et la Coopération allemande Plus de 16 milliards FCFA mobilisés pour le fonds Oyass Capital



La KfW, Banque allemande de Développement, a signé avec le Gouvernement du Sénégal un contrat de financement de 28 milliards de francs CFA (43 millions d'euros) sous forme de subventions non remboursables le 12 novembre 2021. Sur ce montant global, 25 millions d'euros (16,3 milliards de francs CFA) sont mobilisés pour Oyass Capital, afin de compléter la levée de fonds pour laquelle l'Etat sénégalais a déjà validé une contribution de 3,26 milliards francs CFA (5 millions d'euros).

Avec une taille initiale de près de 20 milliards de FCFA (30 millions d'euros), Oyass Capital fournira des

prêts mezzanine et des fonds propres, pour des montants compris entre 200 millions et 2 milliards de FCFA (300 mille à 3 millions d'euros), aux PME sénégalaises.

Oyass Capital a été mis en place par le FONDIS, en partenariat avec la Coopération Allemande à travers la KfW, dans le cadre du *Compact with Africa*, pour accélérer la croissance dans des secteurs d'importance stratégique et à fort potentiel d'emplois et d'avenir pour l'économie sénégalaise. La Banque Mondiale a rejoint ce partenariat, à travers le programme de relance post COVID-19, *ETER*, lancé en 2021.

Contribuer au développement de projets d'infrastructures  
**Afreximbank signe un partenariat de 50 millions de dollars avec le FONISIS pour soutenir les activités de développement de projets au Sénégal**



La Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) a signé un protocole d'accord avec le FONISIS le 16 novembre 2021 à Durban, en Afrique du Sud, en marge de la deuxième Foire commerciale intra-africaine (IATF 2021).

Afreximbank et le FONISIS ont mis en place un mécanisme visant à mobiliser jusqu'à 50 millions de dollars US pour accélérer la mise en œuvre de projets prioritaires inscrits dans le plan de développement national du Sénégal, le Plan Sénégal Émergent.

Cet accord permet aux deux institutions d'accompagner les

investisseurs des secteurs public et privé à réduire les risques liés aux marchés et aux secteurs, en proposant des services de financement et d'assistance technique qui déboucheront sur une offre régulière de projets bien structurés et prêts à l'emploi.

L'accord porte sur des projets dans différents secteurs liés au commerce et aux investissements, dont le secteur de l'énergie, des transports et de la logistique, des plateformes logistiques, de l'industrie manufacturière, de l'agroalimentaire, de l'hôtellerie et du tourisme, de l'exploitation minière, et des services, notamment de la santé, des TIC et de l'économie créative.

## Le FONSI et la SN HLM s'allient pour faciliter l'accès au logement pour tous, à travers la location-vente



Le FONSI et la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SN HLM) ont procédé le 7 décembre 2021 à la signature d'un protocole d'accord.

L'accord vise à définir un cadre général de collaboration entre les deux structures dans le cadre du financement, de l'acquisition et de la gestion de biens immobiliers de standing moyen, économique et social.

Kajom Capital est un véhicule de financement créé par le FONSI pour accélérer et faciliter l'accès à la propriété pour tous, par le mécanisme de la location-vente. Il s'agit d'un instrument financier complémentaire au crédit hypothécaire, s'adressant à l'ensemble des couches sociales

bénéficiant d'un emploi formel ou non. Visant différentes catégories d'habitat, Kajom Capital ambitionne de jouer un rôle majeur dans la réalisation du Programme 100.000 Logements, projet phare du Plan Sénégal Émergent.

La société contribuera au développement de l'écosystème de la construction, en facilitant la commercialisation de programmes d'habitat, tout en confortant les souscripteurs dans leur choix par la détention d'un titre valorisé auprès des institutions financières durant le contrat de location-vente. D'autres partenariats sont en cours de négociation avec les acteurs du secteur privé.



# Le portefeuille

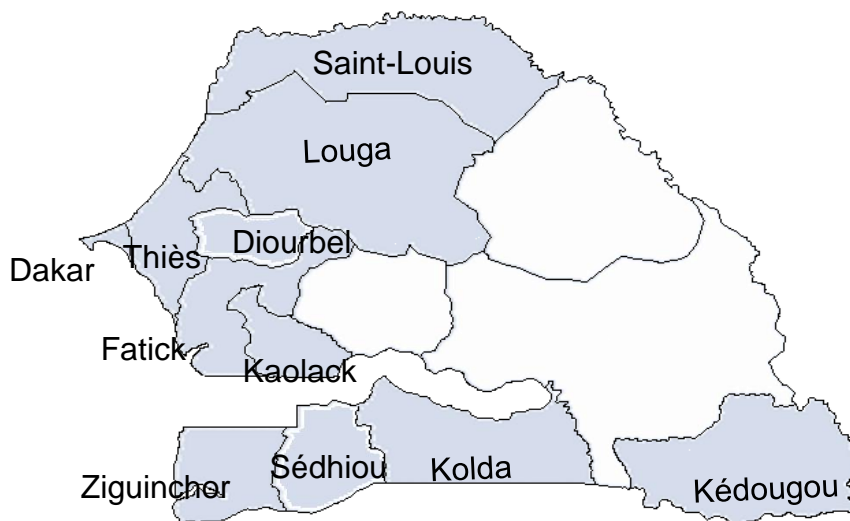
---

Les investissements directs du Fonds souverain ont été réalisés en 2021 dans les macro secteurs Fonds & Véhicules de financement, Santé & Pharma, et Infrastructures & Transport.

Les fonds mis en place continuent à investir :

- Teranga Capital, dont le FONSIS est actionnaire à 22%, a un portefeuille de 11 transactions.
- Le Fonds Agri a réalisé un deuxième investissement en 2021.
- WE! Fund qui a démarré ses opérations en 2021, a réalisé un investissement en 2021 et en a quatre en cours de finalisation.





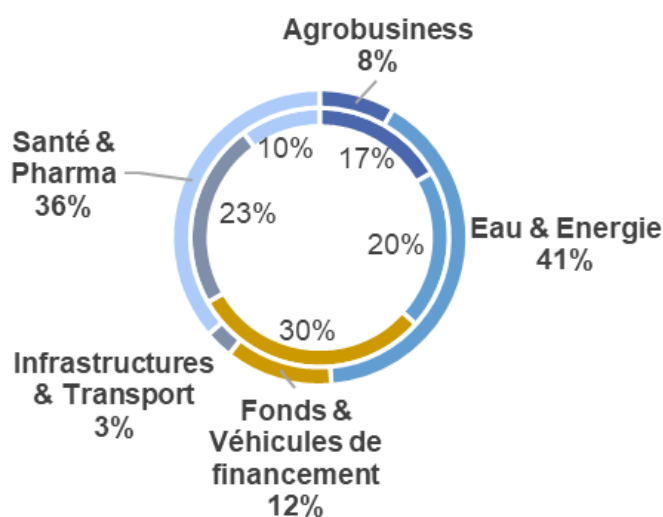
Le FON SIS a réalisé des transactions et a des projets en étude ou en phase pilote dans 11 des 14 régions du Sénégal.

Ces investissements sont réalisés directement par le Fonds souverain ou les fonds d'investissement qu'il a mis en place et dont il assure la gestion. À fin 2021, le WE! Fund et le Fonds Agri ont formalisé leur entrée dans le capital

de trois PME opérant dans les régions de Saint-Louis et Thiès.

D'autres projets ont été identifiés et sont suffisamment avancés pour épuiser ces fonds.

Les investissements au niveau de la région de Dakar représentent 31% des transactions, hors investissements directs réalisés dans le macro secteur Fonds & Véhicules de financement.



Cercle intérieur : la répartition selon le nombre de transactions  
**Cercle extérieur : la répartition selon les décaissements**

Au 31 décembre 2021, 5 nouvelles transactions ont été finalisées. 3 de ces transactions ont démarré le recrutement des équipes et leurs activités (SEMIG, PANACEA véhicule de restructuration, Kajom Capital, le véhicule mis en place pour le financement d'un nouveau

modèle de location-vente).

Le Fonds Oyass Capital a été créé suite à la signature des accords de financement avec le partenaire allemand KfW et la Banque Mondiale, tout comme Procap qui assurera la promotion de services aux fonds d'investissement.

N°	Transactions	Secteur	Région	Année	Capital
1	BIOSOY	Agrobusiness	Louga	mars-15	37%
12	AQUAPOLES	Agrobusiness	Fatick	juil-18	100%
17	SECAS SAS (La Vivrière)	Agrobusiness	Dakar	nov-19	21%
21	SCEAS (Agropole Sud)	Agrobusiness	Ziguinchor	juin-20	100%
7	TEN MERINA	Eau & Energie	Thiés	févr-17	10%
10	KAEL SOLAIRE	Eau & Energie	Diourbel	mai-18	20%
11	KAHONE SOLAIRE	Eau & Energie	Kaolack	mai-18	20%
13	SOLARYS	Eau & Energie	Thiés	sept-18	100%
18	RGS	Eau & Energie	Dakar	nov-19	51%
20	SEN'EAU	Eau & Energie	Dakar	déc-19	55%
3	FONDS AGRI	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	oct-15	35%
5	TERANGA CAPITAL	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	mars-16	22%
19	WE! FUND	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	nov-19	100%
22	CREDISOL SASU	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	juin-20	100%
23	BOUCHRA	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	sept-20	10%
24	FPI	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	oct-20	100%
27	PANACEA	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	mai-21	100%
28	KAJOM CAPITAL	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	juil-21	100%
29	PROCAP	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	nov-21	100%
30	OYASS CAPITAL	Fonds & Véhicules de financement	Dakar	nov-21	100%
6	SIAA*	Infrastructures & Transport	Dakar	avr-16	49%
8	AXEL AVIONS*	Infrastructures & Transport	Dakar	déc-17	100%
9	ISEP (SCID)*	Infrastructures & Transport	Dakar	avr-18	49%
14	JAMBAAR IMMO	Infrastructures & Transport	Dakar	sept-18	51%
15	PAIS*	Infrastructures & Transport	Thiés	sept-18	67%
25	SAFRU	Infrastructures & Transport	Dakar	oct-20	8%
26	SEMIG	Infrastructures & Transport	Dakar	mai-21	58%
2	POLIMED	Santé & Pharma	Thiés	avr-15	100%
4	PARENTERUS	Santé & Pharma	Thiés	oct-15	23%
16	HOPITAL MFT (BOT)	Santé & Pharma	Diourbel	déc-18	100%

\* Transactions dont la fermeture est programmée sur décision commune des parties prenantes.

# Les activités fonds de fonds

## Financer davantage et mieux

---

Le FONISIS a accéléré la création de fonds thématiques et sectoriels pour contribuer au développement d'une offre adéquate de financement du secteur privé, notamment les PME.

Des investissements à fort potentiel d'impacts ont été réalisés par le Fonds Agri (200 millions de FCFA dans Rassoulna), le WE ! Fund (120 millions de FCFA dans PATRIA qui gère la marque Mburu) et le Fonds de Préparation de Projets d'Infrastructures (FPI). Le FPI est en phase de finalisation de son premier dossier d'investissement destiné au co-financement de la phase de développement du projet de construction d'un hôpital privé moderne.

Le FONISIS a également mis en place Kajom Capital, véhicule d'investissement destiné à faciliter l'accès au logement et PANACEA, un véhicule d'investissement dédié au capital retournement.

# Financer l'étape d'amorçage pour augmenter la bancabilité des projets d'infrastructures

## FPI, pour le développement de projets d'infrastructures

FPI est un acronyme pour Facilité d'amorçage des Projets d'Infrastructures. FPI a un double objectif stratégique : d'une part développer des projets privés, pour accroître les investissements, et d'autre part structurer des projets PPP afin de trouver les financements nécessaires à leur mise en œuvre incluant

un impact socio-économique optimal. Un accord de partenariat a été signé en novembre 2021 avec Afreximbank pour du co-financement de projets à hauteur de 50 millions de dollars.

FPI financera en fonds propres des projets d'infrastructures dans les secteurs prioritaires de l'économie, tels que l'Agro-industrie, l'Energie, la Santé, l'Eau & l'Assainissement et les Services.

## Accélérer la croissance des PME

### Oyass Capital, le financement multisectoriel des PME

Oyass est un terme « sérère » qui signifie « cultiver » et qui englobe l'action de semer une graine et le processus d'en assurer la germination et la croissance.

Oyass Capital a été mis en place en partenariat avec la Coopération Allemande à travers la KfW, dans le cadre du *Compact with Africa*. La convention de financement a été signée entre l'Etat du Sénégal et la KfW le 12

novembre 2021. Cela marque une accélération du fonds Oyass Capital qui bénéficie d'un premier bouclage financier de 30 millions d'euros, soit 20 milliards de FCFA.

La Banque Mondiale, partenaire d'Oyass Capital à travers le programme de relance post COVID-19 « ETER » lancé en 2021, devrait apporter un financement additionnel de 24 millions d'euros.

Le Fonds Oyass Capital atteindra dans les années à venir une taille 79 millions d'euros, soit 52 milliards FCFA.



# Augmenter la capacité de financement des fonds mis en place

## **WE! Fund, pour renforcer l'accès au financement à impact économique sur les femmes**

Le Women' Economic empowerment Fund (WE! Fund) a été mis en place en novembre 2019 en partenariat avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF). D'un montant d'un milliard de FCFA, le fonds devait être porté à 6 milliards de FCFA à l'issue de la phase pilote.

En 2021, un objectif de porter le fonds à 10 milliards de FCFA a été validé dans le cadre de la deuxième levée.

Des rencontres sont en cours avec des partenaires qui ont confirmé leur intérêt et leur engagement.

## **Fonds Agri pour financer davantage la chaîne de valeur agricole.**

Le Fonds Agri Nord dispose pour son pilote d'une enveloppe initiale d'un milliard de FCFA. À fin décembre 2021, le Fonds Agri a financé l'usine DB Foods, la société Rassoulna et identifié deux autres investissements qui couvrent le montant de la phase pilote.

Pour permettre au Fonds de poursuivre ses activités et appuyer un secteur prioritaire (+40% de la population active), une levée de fonds est en cours pour porter le Fonds Agri à 10 milliards de FCFA pour lui permettre d'investir au-delà de la zone initiale Nord.

# Accompagner le financement de la transition énergétique

## **Fonds REEF, accélérer le financement vert**

Le mix énergétique du Sénégal a évolué rapidement. En 2012, la fourniture d'énergie provenait essentiellement des énergies fossiles. Avec la mise en place du PSE et une volonté de l'Etat de développer la diversification du mix énergétique aux côtés du privé, les coupures d'électricité sont passées de 120 heures par an à 11 heures en 2020.

La structuration du Fonds REEF en a tenu compte. REEF a en 2021 :

- affiné sa proposition de valeur à travers une consultation des principaux acteurs de l'écosystème, et notamment des porteurs de projets industriels et des bailleurs de fonds ;
- renforcé son pipeline de projets ;
- reçu des manifestations d'intérêts d'investisseurs internationaux, confirmant ainsi la pertinence de son positionnement dans l'univers des fonds en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

# Innover les modèles de financement par les véhicules mis en place

## **PANACEA, un véhicule destiné aux restructurations**

Ce véhicule a été mis en place pour financer les opérations de relance d'activités de sociétés.

Le FONISIS, via ce véhicule, intervient pour restructurer des entreprises, privées ou publiques, ayant un impact stratégique ou opérant dans un secteur stratégique pour l'Etat. Il s'agit de relancer le tissu économique par la sauvegarde des emplois et des investissements réalisés.

PANACEA a démarré ses opérations avec la restructuration de la société pharmaceutique MédiS Sénégal.

## **Kajom Capital, pour le financement de l'accès à la propriété par le mécanisme de la location-vente**

Kajom signifie demain en Diola.

Kajom Capital est un véhicule d'investissement qui a comme mission de financer l'accès à la propriété par le mécanisme de la location-vente. Kajom Capital renvoie à l'idée de pérennité que revêt l'investissement dans l'immobilier.

Kajom Capital financera le mécanisme de la location-vente à long terme, grâce à la mobilisation de capital patient (fonds propres, dettes concessionnelles).

Un accord de partenariat a été signé avec la SN HLM en décembre 2021 pour industrialiser l'accès au logement.

## **PROCAP, la promotion du capital investissement**

Filiale créée en 2021, la société de promotion du capital investissement qui partagera le rôle de commandite avec le gestionnaire du Fonds Oyass Capital.

PROCAP a pour rôle principal d'initier et d'investir, à minima, dans des projets de fonds d'investissement. PROCAP devra également :

- évaluer de manière continue un ensemble de secteurs névralgiques requérant un besoin de financement en capital ;
- jouer un rôle de sponsor dans le cadre de la mise en œuvre de fonds d'investissement visant à solutionner les gaps de financement identifiés ;
- solliciter l'appui de partenaires techniques et financiers afin d'abonder chaque fonds d'investissement, minimisant ainsi l'apport en fonds publics ;
- contribuer au développement d'un savoir-faire local de l'industrie de l'investissement en capital et du capital-risque.



## Focus sur le 4<sup>ème</sup> Sommet de l'OPSWF : la transition énergétique au cœur des investissements



Le FONSIS a participé le 04 octobre 2021 au 4<sup>ème</sup> sommet One Planet présidé par le Président Emmanuel Macron, avec entre autres invités, M. John Kerry, Envoyé Spécial du Président des Etats-Unis sur le Climat.

Invité à s'exprimer lors des deux sessions sur le thème « *Investment enablers for renewable energy in developing markets* », le FONSIS a partagé les progrès du Sénégal en matière de diversification du mix énergétique avec la mise en place du PSE, ainsi que les initiatives en cours du Fonds souverain, dont le Fonds REEF dédié au financement de projets

portant sur les énergies renouvelables et l'efficience énergétique.

Le FONSIS, lors de ces sessions, a défini le gaz comme source de transition énergétique pour les pays comme le Sénégal, et a partagé la nécessité de soutenir les projets liés en Afrique.

Membre depuis 2020, le FONSIS a été rejoint par trois fonds majeurs africains à OPSWF : le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), le Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA) et le Sovereign Fund of Egypt (TSFE).

# Agrobusiness

## Contribuer à la souveraineté alimentaire

---

Engagé dans le secteur de l'Agrobusiness, le FON SIS continue à y être actif, avec notamment la mise en place d'agropoles et de fermes industrielles aquacoles dans le cadre du projet de développement accéléré de l'Aquaculture.

Le FON SIS s'est également lancé dans la restructuration de sa filiale BIOSOY, une société de production de cultures vivrières. L'opération sera finalisée en 2022.

Le FON SIS a investi indirectement par ses fonds WE! Fund et le Fonds Agri, respectivement dans PATRIA et Rassoulna en 2021.





## Focus sur les enjeux des pôles agroindustriels



Le secteur de l'agrobusiness est confronté à plusieurs obstacles entre autres, le coût de l'énergie, l'absence de structuration d'une chaîne de valeur, le faible niveau de développement de l'industrie locale, l'accès au foncier et aux infrastructures de base telles que les entrepôts encore en nombre insuffisant.

Aussi, en vue de renforcer la valeur ajoutée agroindustrielle et de réduire la dépendance aux importations, le gouvernement du Sénégal a pris la décision d'implanter cinq agropoles intégrées.

Les agropoles vont ainsi contribuer au renforcement de l'industrialisation et faciliteront la mise en réseau de tous les acteurs des chaînes de valeurs avec des capacités et des compétences

accrues. Ils servent de plateforme multifilières d'incubation et d'intégration de technologies, d'équipements et de services en faveur des PME.

Les agropoles, en assurant une meilleure répartition des infrastructures, réduiront les disparités entre les régions et créeront les conditions favorables à des investissements vecteurs de compétitivité.

La COVID-19, par son impact sur la chaîne d'approvisionnement et la disponibilité des produits de consommation usuels, a confirmé l'impérieuse nécessité de développer les agropoles.

Les agropoles sont sous la tutelle technique du ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI).

## L'Agropole Sud, en marche

Première d'une série de cinq agropoles à implanter au Sénégal, l'Agropole Sud cible les filières prioritaires (mangue, anacarde et maïs) et celles complémentaires que sont : la banane, le lait, les agrumes et les produits forestiers non ligneux. Il couvre les régions de Ziguinchor, de Kolda, et de Sédhiou.

La filiale du FONSI, la Société de Construction et d'Exploitation (SCE) de l'Agropole Sud, est chargée de la mise en place des infrastructures privées et de la gestion de cet Agropole.

En juin 2021, le FONSI a lancé, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui a permis de sélectionner des partenaires techniques et financiers. Le démarrage des travaux de la composante privée est prévu au second semestre 2022.

## Agribeta, une phase pilote concluante

Agribeta est un projet déroulé en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et un partenaire international.

Il vise à développer des zones agroindustrielles par l'expérimentation

de techniques de culture améliorant les rendements à l'hectare de spéculations fortement dépendantes des importations.

Le pilote, entamé courant 2020, s'étale sur une période prévisionnelle de 24 mois. Deux campagnes ont pu être menées dans le cadre de la phase pilote :

- Culture en période de saison des pluies,
- Culture hors saison des pluies.

Au terme de ces deux campagnes, la phase pilote a permis d'évaluer les rendements : ceux obtenus sous pluies sont deux fois plus importants que ceux obtenus par les agriculteurs locaux, et ils sont quatre fois plus élevés sous irrigation.

Les deux campagnes agricoles menées ont permis de créer plus de 30 emplois pour les jeunes et les femmes de la zone d'implantation.

## Aquapoles, pour des fermes industrielles aquacoles

Une convention a été signée avec l'ANA pour le co-financement des études de faisabilité et le démarrage des travaux.

Aquapoles contribuera à réduire la pression que subissent les ressources halieutiques du Sénégal.

## Contribuer à la souveraineté sanitaire et pharmaceutique

---

Le macro secteur Santé & Pharma continue d'être d'une haute importance, particulièrement dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Le FONDIS a réalisé dans ce secteur son premier investissement opérationnel, POLIMED, qui a connu en 2021 des tensions sociales avec un impact sur les activités. Des négociations sont en cours pour une révision de la convention pour pérenniser le schéma Partenariat Public Privé (PPP).

Le Fonds souverain conduit dans ce secteur plusieurs initiatives de réhabilitation et de construction d'hôpitaux publics et privés. Le FONDIS participe également à l'atteinte de la souveraineté pharmaceutique telle que déclinée dans le PAP2A, avec la relance de MédiS, société de production pharmaceutique.

## Projets d'hôpitaux publics

L'hôpital Hôpital Mathlaboul Fawzaïni de Touba (MFT) est situé à Touba, près de 200 km à l'Est de Dakar. En 2019, le FONSiS a entamé les travaux de construction d'un nouveau bâtiment de 10.000 m<sup>2</sup> dans l'enceinte de l'hôpital.

En mars 2020, sur demande du MSAS, le bâtiment en cours de construction a été réorienté en juin 2020 en Centre de Traitement des Epidémies (CTE) pour la prise en charge des malades de la COVID-19. Les vagues successives de la pandémie ont retardé la reprise des travaux, désormais prévue au premier trimestre 2022, en vue d'une livraison en fin 2022.

Le FONSiS, conformément au protocole d'accord signé avec le MSAS en septembre 2021, assurera la construction d'un nouvel hôpital à Tivaouane.

## Projets d'hôpitaux privés

Le FONSiS accompagne également le développement d'infrastructures privées, dont celui d'un hôpital de 220 lits inscrit au PAP 2A.

Le renforcement des infrastructures privées permettra d'apporter un complément aux prestations offertes par le secteur public et confirmer le Sénégal comme hub médical de la sous région.

## Parenterus, la production locale de perfusions

Le FONSiS a financé aux côtés de partenaires privés, une unité de production de solutés massifs (perfusions), Parenterus. Depuis leur introduction sur le marché en novembre 2020, les produits Parenterus continuent d'être bien accueillis. Il est envisagé une augmentation de la capacité de production mensuelle et la diversification de la gamme de produits.

## MédiS Sénégal, la relance en marche

Dans la dynamique de relance de l'industrie pharmaceutique locale, le FONSiS a reçu un mandat de l'Etat pour procéder à la restructuration de la société MédiS Sénégal.

MédiS est spécialisée dans la fabrication locale de médicaments, et est détentrice d'une licence de fabrication de l'hydroxychloroquine. L'opération est conduite par le Fonds souverain à travers, PANACEA, son véhicule de financement d'activités de restructuration.

La transaction a été réalisée en décembre 2021 après une année de négociations portant sur les modalités, le plan de relance, le maintien des emplois et la gouvernance de l'entreprise.





## Focus sur l'industrie pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique représente 150 milliards de FCFA par an. Elle est caractérisée entre autres, par une forte importation de plus de 90% des produits et des difficultés de stockage (décentralisation des entrepôts et conditions de stockage).

Selon le Rapport ANSD, Situation Economique et sociale publiée en juillet 2020, l'industrie pharmaceutique a vu, en 2017, sa croissance baisser de 13,8%, suite à la délocalisation de certaines unités. L'année suivante, elle a connu une baisse de 19,5% de sa croissance. En 2019, la production locale couvrait 5% des besoins.

### Une orientation nationale portée par le MSAS

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale, dans son Plan d'investissement 2020-2024, avait déjà identifié un certain nombre de projets pour doter le Sénégal d'une industrie pharmaceutique forte, avec parmi les actions majeures :

- le projet de renforcement et d'extension de production biopharmaceutique de vaccins et d'outils de diagnostic pour la surveillance des maladies et la prévention des épidémies de l'Institut Pasteur ;
- le renforcement du système

d'approvisionnement en médicaments.

La question de la souveraineté sanitaire s'est révélée davantage affirmée avec la COVID-19 ; elle a été définie comme prioritaire dans le plan de relance économique (PAP 2A).

### Des réformes pour la relance de l'industrie pharmaceutique

En Septembre 2021, l'Etat, à travers le Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal émergent (BOS), a organisé des ateliers pour la mise en place d'une feuille de route pour la relance de l'industrie pharmaceutique avec les acteurs du secteur, dont le FONSI. Durant cinq semaines, les participants ont défini un plan de relance de l'industrie pharmaceutique visant à atteindre une capacité de production locale de 30% des besoins en médicaments d'ici 2030 et 50% d'ici 2035. Cinq priorités ont été identifiées :

- l'adoption du projet de loi sur la pharmacie,
- la mise en place de l'Autorité de réglementation pharmaceutique,
- la réduction du coût de l'électricité,
- la validation du modèle de gouvernance
- la validation du paquet de l'investisseur.

## Contribuer à la disponibilité de l'eau potable en quantité suffisante

---

En décembre 2019, le FONDIS créait avec le groupe Suez, la compagnie SEN'EAU.

SEN'EAU S.A est une société de gestion par affermage, du service public de production et de distribution d'eau potable en zones urbaines et péri-urbaines au Sénégal.

Le Fonds souverain est actionnaire à 55% ; il détient les parts de l'Etat (24%) et porte les parts du secteur privé national (20%) et des salariés du secteur (11%).

# Être l'acteur pivot des changements et préserver les parts des investisseurs nationaux

En assurant le portage des parts du secteur privé et des salariés du secteur dans SEN'EAU, le FONSI permet de préserver les intérêts de ces parties prenantes. En effet, cette démarche permet à ces derniers d'organiser leur entrée dans le capital et obtenir un appui de leur ministère de tutelle.

La réalisation de la transaction SEN'EAU, du fait de ses modalités de mise en œuvre a contribué au renforcement du

rôle du FONSI comme véhicule de l'État, dans la négociation de projets PPP d'envergure et à caractère stratégique.

Compte tenu des enjeux mondiaux sur l'eau, le FONSI continue à s'intéresser au dessalement. Des sites ont été identifiés et des discussions sont en cours pour affiner la structuration du projet et définir un modèle de producteurs indépendants d'eau, à l'image des producteurs indépendants d'énergie.

## Suez et Veolia

### Un rapprochement qui s'étend au Sénégal

Les sociétés Suez S.A. et Veolia Environnement S.A. ont signé un accord de rapprochement le 14 mai 2021. Ce dernier prévoit notamment l'acquisition par Veolia d'un certain nombre d'actifs stratégiques du groupe Suez ainsi que la création du « Nouveau SUEZ » par un consortium d'investisseurs composé de Meridiam (40%), Global Infrastructure Partners (40%), et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) France avec CNP

Assurances (20%).

Le Nouveau SUEZ, ainsi constitué, comprendra notamment les activités Eau et Propreté France, ainsi que certains actifs internationaux de Suez en Italie, en Europe centrale, en Afrique, en Asie centrale, en Inde, en Chine et en Australie, ainsi que des activités numériques et environnementales à l'échelle mondiale.

# Contribuer au développement d'une énergie plus disponible, plus propre et moins chère

---

En septembre 2021, l'Etat du Sénégal a rejoint l'initiative « *Deep Decarbonization Pathways* ».

Dans la continuité des Accords de Paris, cette initiative permettra au Sénégal de renforcer ses capacités à faire face aux impacts du changement climatique et asseoir un développement durable, basé sur des réalisations sobres en carbone et résilients au changement climatique.

En conformité avec le *Plan Sénégal Emergent*, le FONSIS dès le démarrage de ses activités, a réalisé des investissements visant à contribuer à une accélération de la transition énergétique. Cette approche a été maintenue en 2021.



## Focus sur la mise en service des centrales solaires de Kael Solaire et Kahone Solaire



Le FON SIS, Meridiam et ENGIE ont annoncé le 30 avril 2021, la mise en service de deux centrales photovoltaïques au Sénégal.

Ces centrales font partie du programme Scaling Solar de la Société Financière Internationale (SFI) dont l'objectif est de promouvoir les investissements dans l'énergie solaire.

D'une capacité totale de production de 60 MW - Kahone Solaire SA (35MW) et Kaél Solaire SA (25MW) sont situées respectivement dans les régions de Kaolack et de Diourbel, au

centre du pays.

Elles couvrent les besoins en électricité de 540.000 personnes, ont contribué à créer plus de 400 emplois locaux directs et indirects.

Kael Solaire et Kahone Solaire permettront d'éviter l'émission de 89.000 tonnes de CO<sub>2</sub> (gaz carbonique) chaque année.

Le tarif exploitant proposé est l'un des plus bas en Afrique subsaharienne ; il est inférieur à 4 centimes d'euro/kWh (25 FCFA).



# Un portefeuille qui vise à l'accélération de la transition énergétique

## Les énergies renouvelables

Entre 2015 et 2021, le FONISIS a investi en matière d'énergie renouvelable, dans quatre centrales solaires, dont les deux dernières ont été mises en production en avril 2021.

Le FONISIS a également initié la structuration du Fonds REEF, destiné à financer des projets portant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La levée de fonds est en cours.

## Booster la transition énergétique

Dans le cadre de l'accélération de la transition énergétique, le FONISIS a également investi dans la société chargée du développement, de la construction et de l'exploitation du réseau de pipelines de gaz, Réseau Gazier du Sénégal (RGS) aux côtés de Petrosen et Senelec.

L'utilisation du gaz comme source de production d'électricité à travers la stratégie Gas To Power permettra d'optimiser la gestion de l'équilibre du système électrique du Sénégal, et à catalyser l'émergence de nouvelles industries.

## Développer l'efficacité énergétique des projets

Le FONISIS développe, via sa filiale Solarys, des projets visant à optimiser les coûts énergétiques de production de l'eau, avec la mise en place d'unités solaires sur les sites de production de SONES et SEN'EAU.

Dans le secteur de l'agrobusiness, le Fonds souverain a signé un protocole d'accord avec le Global Green Growth Institute (GGGI), l'Institut mondial pour la croissance verte et la Société Nationale d'Aménagement et de l'Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED). Ce partenariat vise principalement à promouvoir l'irrigation au niveau de la Vallée du fleuve Sénégal et s'appuie sur les compétences et expertises de chaque signataire pour une approche complémentaire et une mutualisation des moyens.

Le FONISIS travaille également sur d'autres projets verts contributifs dans des secteurs tels que l'assainissement, les modèles financiers pour faciliter l'accès à l'immobilier, etc.

# Infrastructures & Transport

## Contribuer au développement d'infrastructures clés

---

Décembre 2021 marque le démarrage de l'exploitation commerciale du Train Express Régional (TER) à Dakar. Cette infrastructure de transport confirme la volonté du Sénégal à passer à un nouveau système de transport plus conforme à ses engagements climatiques.

Le FONSI est acteur actif dans plusieurs de ces projets de transformation.

## **Contribuer à l'érection d'un mode de transport plus propre**

La ville de Dakar dispose d'un plan de transport qui s'articule autour de trois projets ambitieux d'infrastructures - train, bus et transport routier - avec un objectif d'augmenter la part de l'électrification et de réduire la dépendance aux ressources fossiles dans ces trois modes de transport et la pollution de l'air d'ici 2030.

Le Fonds souverain y apportera sa contribution, notamment par sa participation au Bus Rapid Transfert (BRT), projet phare de la transformation du modèle de transport de la capitale conduit par le CETUD, et de la société chargée de l'exploitation du Train

Express Régional (SETER), nouveau moyen de transport dans le paysage sénégalais.

## **Mettre en service le marché d'intérêt national et la gare des gros porteurs**

En mars 2021, le Ministère du Commerce et des PME (MCPME) a mandaté le FONSI pour la structuration et la constitution de la société d'exploitation des infrastructures du Marché d'Intérêt National (MIN) et de la Gare des Gros Porteurs (GGP).

La société d'exploitation (SEMIG) a été créée en mai 2021, avec la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar comme co-actionnaire à 42%.



# Les impacts

---

Le métier d'investisseur induit une responsabilité. En effet, au-delà de la performance financière, les investissements du FONDIS doivent générer un retour positif.

Cette attente est définie dans la loi 2012-34 autorisant la création du Fonds souverain.

Conscient de ses responsabilités envers les générations actuelles et futures, le FONDIS inscrit ses actions dans la durabilité. Pour cela, le Fonds souverain tient compte des retombées socio-économiques et environnementales pour les populations et les activités.

Le FONDIS a adhéré aux normes relatives à son statut d'investisseur souverain, notamment les Principes de Santiago, et aux accords souscrits par le Sénégal, dont les Accords de Paris et les Objectifs de Développement Durable (ODD)

# Quelques impacts...





Les différents investissements menés par le FONSI depuis sa mise en place ont permis d'apporter une contribution à des objectifs visés par le Plan Sénégal Emergent.

- Souveraineté alimentaire, sanitaire, énergétique,
- Equité territoriale,
- Diminution du déficit de la balance commerciale,

- Attraction d'investisseurs,
- Développement de l'investissement en capital,
- Dérivage de certains types de projets,
- Préservation des intérêts de l'Etat et du secteur privé local,
- Diminution de l'empreinte carbone,
- Pertinence des fonds de développement souverains africains.

## Mieux travailler, ensemble

### De la responsabilité en interne

Le FONSI tient en compte de l'impact environnemental également dans ses activités administratives. Celui-ci résulte essentiellement de la consommation énergétique de ses bureaux, de la consommation de papier et autres consommables, ainsi que les déplacements.

Pour diminuer ses impacts, le FONSI a lancé des initiatives internes pour mettre en place des solutions de travail plus *climate friendly* et promouvoir les gestes verts pour limiter son empreinte sur le climat, dont le recyclage des cartouches d'encre, l'optimisation des équipements d'impression et de scanners, la réduction des consommables informatiques, l'utilisation de fontaines à bouteilles rechargeables produites localement.

La pandémie de COVID-19 a été un accélérateur des modes travail. Ainsi,

la participation via le système de visioconférence mis en place est privilégié dans les interactions.

De même, les déplacements aériens (nationaux et internationaux) ont été fortement réduits, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.

### De la responsabilité envers les parties prenantes externes

Le FONSI mène ses activités dans le respect des lois, les règlements et les normes édictées par son métier.

Cet attachement est mis en œuvre à travers (et par) sa gouvernance.

Ainsi, depuis sa création, le FONSI n'a été touché par aucun scandale ou problème lié à des faits de blanchiment de capitaux ou de corruption ou écopé d'une amende liée à une violation de ces règles. A titre d'illustration, aucun investissement réalisé par le FONSI n'a suscité de litiges environnementaux.

# Expérimenter pour le bénéfice futur des populations

## Réviser notre mode de culture pour mieux faire face aux défis climatiques

De type soudano-sahélien, le climat sénégalais est caractérisé par une saison sèche pouvant aller jusqu'à 9 mois, et une saison des pluies de 3 à 5 mois.

À l'image de ses voisins, le Sénégal a connu des perturbations de son climat, alternant déficit pluviométrique et inondations. Dès lors, il est important que les projets d'agriculture soient définis en tenant compte de ces variations.

Dans le Sud du Sénégal, le FONISIS mène le pilote AGRIBETA, un projet pour tester un mode de culture hors saison des pluies et de s'essayer à des spéculations qui sont habituellement importées, afin d'en structurer une chaîne de valeur.

Il est conduit avec des partenaires techniques et les populations locales, avec une forte mobilisation des femmes.

À fin 2021, des campagnes de test ont été menées pour pouvoir évaluer les rendements obtenus en saison des pluies et en saison sèche avec des méthodes de culture différentes (culture sous pluie, irrigation, etc.). Les résultats constatés sont très positifs avec des rendements deux fois supérieurs en saison des pluies et quatre fois supérieurs avec l'irrigation en saison sèche.

## Contribuer à l'amélioration de la filière laitière

Afin d'améliorer les performances des troupeaux, l'Etat sénégalais importe depuis des années du bétail bovin qu'il

subventionne. Celui-ci est accouplé par les exploitants aux vaches locales pour obtenir des métisses. La performance de cette méthode est altérée par la capacité d'adaptation au climat et aux conditions d'exploitation locale des troupeaux importés.

À compter de 2019, le FONISIS, a conduit un projet pilote de génétique animale. Il s'agissait de disposer de vaches métisses améliorées (production de lait et accessoirement de viande) par l'insémination des vaches locales par des semences de races bovines étrangères, en lieu et place de l'importation de bétail.

Le pilote a été une réussite technique et commerciale. Il a permis d'obtenir un taux de succès de l'insémination supérieur au taux observé sur le marché pour la semence sexée (42% vs 35%). Signe de la mesure de la qualité du bétail obtenu, les génisses obtenues ont été cédées à des prix supérieurs à la valeur de vaches adultes locales.

Le pilote s'est achevé en fin 2020.

Les échanges menés en 2021 avec les acquéreurs ont confirmé la qualité et la résistance aux rigueurs du climat du bétail métissé ainsi obtenu. Le FONISIS a, lors du Forum de l'Élevage 2021, partagé son expérience du pilote avec les acteurs qui se sont montrés réceptifs et intéressés par les possibilités offertes par un tel projet.

Une réflexion est en cours pour structurer un nouveau modèle offrant une meilleure rentabilité financière, afin de l'industrialiser et être à même de répondre aux sollicitations des exploitants locaux.

## **Permettre à tout un chacun d'utiliser une énergie plus propre et plus économique pour ses activités**

Depuis 2015, le FONISIS a investi dans la construction de quatre centrales solaires au Sénégal. Celles-ci fournissent au quotidien de l'énergie propre à près d'un million de personnes par jour.

La mise en place de ces centrales a généré près d'un millier d'emplois durant la phase de construction, et a permis aux jeunes des sites d'implantation d'acquérir une expérience dans l'installation de centrales photovoltaïques.

D'autres retombées positives sont à noter, dont un programme de recherche autour des problématiques d'exploitation de centrales solaires avec l'Université de Bambey et un

programme de stage dès 2018, afin d'offrir aux jeunes des opportunités de formation dans les énergies renouvelables.

L'accompagnement social est également intégré. À titre d'illustration, Kael Solaire et Kahone Solaire ont mis en place une coopérative de crédit en faveur de la population impactée par l'installation des centrales solaires.

À une échelle plus macro, ces investissements ont contribué à attirer davantage le secteur privé dans l'activité de producteur indépendant d'énergie solaire, à renforcer la disponibilité de l'énergie et à la diversification du mix énergétique.

## **Permettre au secteur privé d'être un investisseur dans les PPP**

### **Inclusion du secteur privé national**

En assurant le portage des parts du secteur privé et des salariés du secteur dans les PPP, le FONISIS permet de préserver les intérêts de ces parties prenantes. Cela permet à ces derniers d'organiser leur entrée dans l'actionnariat.

Cette approche permet de développer un secteur privé qui participe activement au financement de

l'économie nationale et de répondre à un besoin fort de représentativité citoyenne dans les secteurs stratégiques.

Dans le cadre de la création de SEN'EAU, ce mécanisme a permis de préserver les intérêts du secteur privé pendant deux ans, permettant à ces derniers de mieux s'organiser pour entrer dans le capital par acquisition de leurs actions portées par le Fonds souverain.

## Permettre aux populations de se soigner dans les meilleures conditions

### Adapter le calendrier d'investissement aux priorités sanitaires

En 2021, le FONISIS a maintenu le Centre de Traitement des Epidémies (CTE) mis en place en 2020, sur demande du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Chargé de construire une infrastructure de 10.000 m<sup>2</sup> pour l'hôpital Mathlaboul Fawzaïni de Touba, le FONISIS avait réorienté le projet en CTE, pour permettre à la troisième agglomération du Sénégal de disposer d'une telle infrastructure à l'arrivée de la pandémie.

Devant être fermé en décembre 2020, il avait été maintenu suite aux deuxième et troisième vagues de l'épidémie.

Ainsi, le Fonds souverain a retardé la reprise des travaux pour permettre au MSAS de délivrer aux populations l'accompagnement sanitaire nécessaire.

### Investir à l'avantage des populations

Conformément à son mandat d'investir dans les secteurs stratégiques de

l'économie, le FONISIS a réalisé son premier investissement dans le macro secteur Santé & Pharma : un centre d'imagerie médicale à Mbour, l'une des agglomérations les plus peuplées en dehors de Dakar.

Le Centre POLIMED a démarré ses activités en décembre 2015.

En 2016, le Sénégal comptait 50 radiologues pour 15 millions d'habitants. Depuis, la population a augmenté de 2 millions d'habitants et le Sénégal compte moins d'une centaine de radiologues.

Etant agréé comme centre de stage en imagerie médicale, le centre POLIMED contribue à la formation d'une pratique rare au Sénégal.

Le Centre est localisé dans l'enceinte de l'hôpital public de Mbour. Il a contribué à améliorer l'équité territoriale en matière d'accès à des soins habituellement concentrés sur la capitale Dakar.

De plus, les prestations effectuées dans ce centre privé se font aux tarifs du service public. Sur certaines prestations, le tarif est 10 fois inférieur aux pratiques privées. 146.000 actes d'imagerie ont été réalisés depuis le démarrage des activités (scanner, échographie, endoscopie, radiographie, mammographie, etc.).



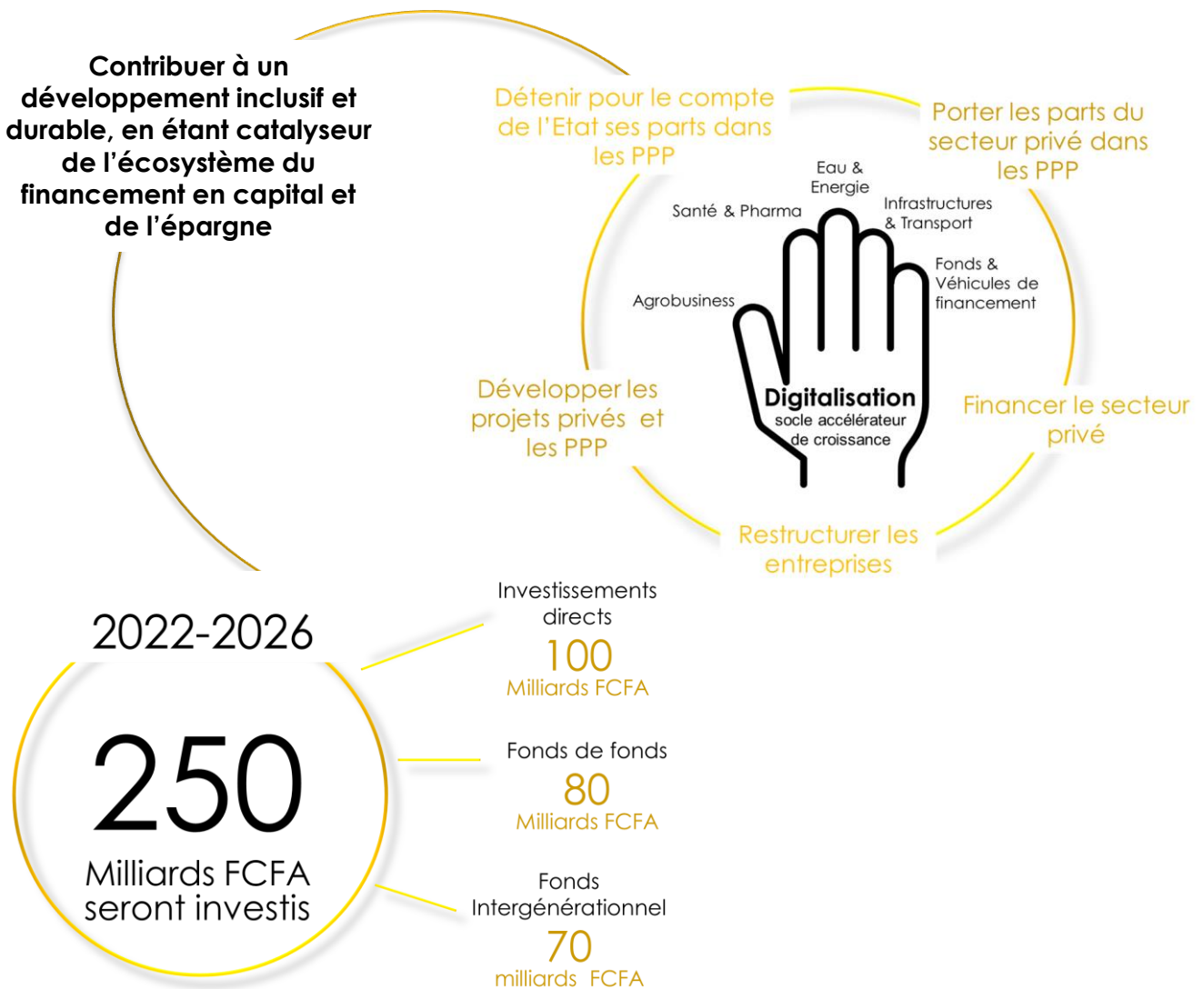
# Les perspectives

---

Depuis sa création, le FONSI a pu concrétiser plusieurs projets structurants, montrant ainsi sa capacité à innover et délivrer. En 2022, il entame une nouvelle hase qui marque le début de sa nouvelle stratégie 5-5.



# Réussir encore mieux notre mission



Les investissements réalisés sur ces 8 premières années d'activités ont contribué à l'accélération de la diversification du mix énergétique, à la reprise de la concession d'affermage de l'eau, à la modernisation de la transformation alimentaire pour les céréales locales, des infrastructures de santé et la mise en place de fonds d'investissement. Ces réalisations se sont faites avec des partenaires techniques et financiers locaux et internationaux.

En 2021, le FONDIS a pu réaliser sa première sortie d'investissement, confirmant ainsi les possibilités du capital-investissement au Sénégal.

Le démarrage de la phase d'exploitation et de production des ressources naturelles, plus particulièrement le gaz et le pétrole permettra la mise en place et la gestion du Fonds Intergénérationnel.

Ainsi, le Fonds souverain se prépare à cette évolution qui s'inscrit dans un contexte de réformes, dont certaines déjà effectives, notamment les lois définissant le nouveau cadre des PPP, le contenu local.

La nouvelle loi relative à la gestion de la répartition des recettes de l'exploitation des hydrocarbures et celle relative à l'organisation du Fonds souverain sont ainsi prévues en adoption en 2022.

Ces deux lois, ainsi que celles citées précédemment constitueront ainsi le socle légal renforçant l'intervention du FONDIS.

La mise en œuvre du PAP2A depuis septembre 2020, vise à impulser le développement du secteur privé et un retour à la croissance économique du pays. A fin 2021, le FMI et le MEPC projetaient tout deux une croissance du

Sénégal supérieure aux prévisions de sa zone, plus de 5% contre +3,7% pour l'Afrique subsaharienne.

En 2022, le FONDIS amorce une nouvelle phase de développement, avec sa stratégie 5-5 (2022-2026), réaffirmant son engagement aux principes ESG et la prise en compte des enjeux climatiques.

Ainsi, la mission du FONDIS sera de contribuer à un développement inclusif et durable, en étant catalyseur de l'écosystème de l'épargne et du financement en capital. Cette prise en compte des aspects ESG, permettra au FONDIS de réaliser son ambition d'être un acteur majeur de l'investissement à impacts positifs, contributeur au développement des souverainetés sectorielles.

Pour cela, le FONDIS devra confirmer son positionnement de gestionnaire des Fonds souverains (stratégique et intergénérationnel) et avec une activité de fonds de fonds très marquée.

La mise en œuvre de la stratégie 5-5 se fera en 2022 sur la base des défis identifiés.

- Axe Croissance et Rentabilité : opérationnaliser les projets et mettre en service les fonds d'investissements à structurer ;
- Axe Excellence opérationnelle : renforcer le pilotage et la gouvernance du FONDIS et de ses filiales ;
- Axe Capital humain : consolider le dispositif de développement et d'épanouissement des collaborateurs ;
- Axe Satisfaction des parties prenantes : renforcer la relation avec celles-ci.



Février 2022

[www.fonsis.org](http://www.fonsis.org)



Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques